

COMMISSION DE DISCIPLINE

PROCES VERBAL N° 10

Séance du: 27-11-2016

Membres Présents:

- Mr. DJABOU M^{ed} LEKHAMISSI Président P/I
- Mr. BEN SALEM ABDELAZIZ secrétaire

Ordre du jour:

- Etude des Affaires Disciplinaires
Journée du: 25-11-2016

AFFAIRE 090

Rencontre: IROD//JAC HONNEUR (s) du:25/11/2016

Joueurs Avertis:

1/-LAALALI M^{ed} NADHIR ,LN°1610374 – IROD
-Avertissement pour C.D. un (01)match ferme plus
1000 DA (ART 102 RG FAF).
2/-DRIDI MAKI ,LN°1610382– IROD
- Avertissement pour C.A.S.
3/-DJAFALI ADEL ,LN°1610283–JAC
- Avertissement pour C.D. un (01)match ferme plus
1000 DA (ART 102 RG FAF).

AFFAIRE 091

Rencontre: ESD//WAL HONNEUR (s)
du:25/11/2016

Joueur Exclu:

1/-ADJAL MOHAMED ,LN°1610058 – WAL
Pour Cumul De Carton (01) un match ferme (ART
104 RG FAF).

Joueurs Avertis:

1/-KHAROUA FARES ,LN°1610003– ESD
Avertissement pour C.A.S (01) un match ferme plus
1000 DA (ART 102 RG FAF).
2/-SAADI YACINE ,LN°1610096 – WAL
Avertissement pour C.A.S
3/-LAHOUAL NACEREDDINE ,LN°1610067– WAL
Avertissement pour C.A.S
4/-MOKRANI BRAHIM ,LN°1610069– WAL
Avertissement pour C.A.S

AFFAIRE 092

Rencontre: JSKAN//JSD HONNEUR (s)du:
25/11/2016

Joueurs Avertis:

1/-BAKA ADEL ,LN°1610354– JSKAN
- Avertissement pour C.A.S.
2/-SAOULI AYMEN ,LN°1630042–JSD
- Avertissement pour C.A.S.
3/-FERHATI HAMADA ,LN°1610011– JSD
- Avertissement pour C.A.S, UNE AMENDE DE
5000DA Est Infligée Au Club JSKAN pour
mauvaise organisation (ART 132 RG FAF)

AFFAIRE 093

Rencontre: ESB//URBB HONNEUR (s)
du:25/11/2016

Joueurs Avertis:

1/-HADEF M^{ED} OUSSAMA ,LN°1610140 – ESB
Avertissement pour C.A.S.
2/-AITEYR BEDRI ,LN°1610144– ESB
Avertissement pour C.A.S.
3/-BEN DJEBALLAH MED CHAREFEDDINE,
LN°1610092– URBB
Avertissement pour C.A.S.

AFFAIRE 094

Rencontre: RSF //JSSO HONNEUR (s)
du:25/11/2016

Joueurs Avertis:

- 1/-MASMOUDI YAHIA ,LN°1610324 – JSSO
- Avertissement pour C.D(01) un match ferme +1000 DA (ART 102 RG FAF).
2/- ZERROUK KAMEL ,LN°1610302 – JSSO
- Avertissement pour C.A.S
3/-FATOUCHE ABDELMOUMEN . LN°1630071 – JSSO
- Avertissement pour C.A.S
4/- BOURAFAI HICHEM ,LN°1610301 – JSSO
- Avertissement pour C.A.S
5/- KAHOU BELGACEM ,LN°1610085 – RSF
- Avertissement pour C.A.S, Une amende de 5000 DA infligée au club JSSO (club responsable retard du coup. D'envoi) ART 51 RG FAF.

AFFAIRE 095

Rencontre: UEA //MZEO P - HONNEUR (s)
du:25/11/2016

Joueurs Avertis:

- 1/-TORCHI YUCEF ,LN°1610152– UEA
- Avertissement pour A.J
2/- HACEN HAMZA ,LN°1610170– UEA
- Avertissement pour A.J
3/-KADRI YUCEF . LN°1610168– UEA
- Avertissement pour J.D
4/- DEBAKH FAOUZI ,LN°1610195– MZEO
- Avertissement pour A.J
5/- RIGHI TAREK ,LN°1610198 – MZEO
- Avertissement pour J.D
6/- SAADI HOUSSEM EDDINE ,LN°1610200 – MZEO
- Avertissement pour A.J

AFFAIRE 096

Rencontre: CSEB //JEA P-HONNEUR (s)
du:25/11/2016

Joueurs Avertis:

- 1/-SLIMANI ABDELHAMID ,LN°1610414– JEA
- Avertissement pour C.A.S
2/- LAGOUNE ACHOUR ,LN°1610603– CSEB
- Avertissement pour J.D
3/-MENACER HOUCSSEM . LN°1610515– CSEB
- Avertissement pour J.D

AFFAIRE 097

Rencontre: CSZT //USM P-HONNEUR (s)
du:25/11/2016

Joueurs Avertis:

- 1/-AZI OKBA ,LN°1610326– CSZT
- Avertissement pour C.A.S
2/- BEN SALEM AISSA ,LN°1630294– CSZT
- Avertissement pour C.A.S
3/-HAMED DJABER . LN°1610336– USM
- Avertissement pour C.A.S

AFFAIRE 098

Rencontre: ACB // MCA P-HONNEUR (s)
du:25/11/2016

Joueurs Avertis:

- 1/-BESIOU MOSTAPHA ,LN°1610392– ACB
- Avertissement pour A.J
2/- BADRI SLIMANE ,LN°1610396– ACB
- Avertissement pour A.J
3/-HAMLAOUI M^{ED} TAHAR. LN°1610474– MCA
- Avertissement pour A.J
4/-BARKAT RAFAT. LN°1610472– MCA
- Avertissement pour A.J
5/-LATIF OKBA. LN°1610470– MCA
- Avertissement pour A.J

AFFAIRE 099

Rencontre: MZ2000 //NZE0 P-HONNEUR (s)
du:25/11/2016

Joueurs Avertis:

- 1/-HASSANI MESSAOUD ,LN°1610424– MZ2000
- Avertissement pour C.A.S
2/- BAHRI HICHEM ,LN°1610577– MZ2000
- Avertissement pour C.A.S
3/-BAN AYAD CHERIF . LN°1610426– MZ2000
- Avertissement pour C.A.S
4/-SOULBI CHOUKRI . LN°1610433– MZ2000
- Avertissement pour C.A.S
5/-SOLTANI YACINE . LN°1610192– NZEO
- Avertissement pour C.A.S

AFFAIRE 100

Rencontre: ESMG //NAM P-HONNEUR (s)
du:25/11/2016

Joueurs Avertis:

- 1/-BELKHOUKH MOHAMED ,LN°1610248– ESMG
- Avertissement pour C.A.S
- 2/- BOUGHFIR IMAD EDDINE ,LN°1610592– NAM
- Avertissement pour C.D (01) un match ferme plus 1000 DA (ART 102 RG FAF).
- 3/-REMIDHNI MABROUK , LN°1610583– NAM
- Avertissement pour C.A.S
- 4/-LABDI HOCINE , LN°1610590– NAM
- Avertissement pour C.A.S

AFFAIRE 101

Rencontre: CRBEO //CSC P-HONNEUR (s)
du:25/11/2016

Joueurs Exclus:

- 1/-GUERRI MABROUK ,LN°1610544– CRBEO
Pour Cumul De Carton (01) un match ferme (ART 104 RG FAF).
- 2/- LOUAGHLANI ABDELFAHEH ,LN°1610119– CSC
pour Tentative D'agression Envers Arbitre (08) huit matchs ferme plus 5000 DA (ART 102 RG FAF).

Joueurs Avertis:

- 1/-BOUKHABLA M^{ED} AMINE , LN°1610107– CSC
- Avertissement pour C.A.S
- 2/-ROUIBEH FATEH , LN°1610103– CSC
- Avertissement pour C.A.S
- 3/-SELIKH ABDELHAFID , LN°1610108– CSC
- Avertissement pour C.D (01) un match ferme +1000 (ART 102 RG FAF).
- 4/-DJEHAICHE ADEL , LN°1610548– CRBEO
- Avertissement pour C.A.S
- 5/- BEN NACER ABDELOUAHED , LN°1610546– CRBEO.- Avertissement pour C.A.S

Vu le rapport complémentaire de l'arbitre central
Omission d'inscription sur la feuille de match
 Mr DEBBA SAMIR club CRBEO LN- 1610566 est suspendu de 04 matchs fermes pour insulte envers arbitre central plus une amende de 10.000 DA article 118 RG - FAF

AFFAIRE 102

Rencontre: ESD //JSKAN P-HONNEUR (s)
du:21/11/2016
Reprise Affaire N°28 (Non Mentionné Au PV N°04)

Joueurs Avertis:

- 1/-SLIMANI SEIF EDDINE ,LN°1610361– JSKAN
- Avertissement pour C.A.S
- 2/- LAIFA RABIE ,LN°1610363– JSKAN
- Avertissement pour C.A.S

AFFAIRE 103

Rencontre: URBB //WABL - U20 du:25/11/2016

- Vu la feuille de match
- Vu le rapport complémentaire de l'arbitre relatant l'incident grave survenus lors de cette rencontre et l'abandon du terrain du club WABL.
- partie arrête à la 30 mn suite à l'abandon de terrain du l'équipe du WABL.
- Attendu que la rencontre n'a pas eu sa durée réglementaire

- Attendu que le club du WAB LICHANA a abandonné le terrain de jeu suite à la blessure d'un de ses joueurs causés par les supporters du club URBB par un jet de pierre lancés des tribunes.

- Attendu que dans cet état de fait le joueur blessé devrait être évacué à l'hôpital et le jeu reprendra conformément à la réglementation.

- Attendu que le club du WAB LICHANA a transgressé la réglementation en abandonnant le terrain.

- Attendu que le comportement anti sportif des supporters du club URBB (Jet de pierres) ayant entraîné la blessure d'un joueur du club WAB LICHANA

- Vu le dossier médical confirmant la blessure du joueur BENOUNA-OUSSAMA LN° 1630013 au niveau du nez club WABL.

- Par ces motifs et en application de l'article 52 et 121 RG FAF.la commission de discipline décide match perdu par pénalité pour les deux clubs URBB-WABL.

-Suspension terrain du club URBB+ une amende de 5.000.00

Une amende de 1.500.00infligée au club URBB pour mauvaise organisation ART 98 RG FAF

AFFAIRE 104**ETUDE AFFAIRE DE RESERVES**

contestation de participation d'un joueur suspendu émanant du CRBeloutaya à savoir NAILI SAAD LN 1610566 club CSChaiba

-après l'étude de cette affaire il s'est Avéré

que le joueur et mis en cause est bel et bien suspendu de 04 quatre matchs fermes pour insulte envers l'arbitre centrale.
Rencontre CCO -CSC DU 25/03/2016
PV N°27 affaire N°275 saison sportive 2015/2016 et le reliquat des sanctions restant à purger pour la saison sportive 2016/2017 (04 matchs fermes) et à participé à des rencontres alors qu'il se trouvait sous le coup de suspension mais les réserves n'ont pas été prises selon l'article 86 insuffisamment motivées
sur la feuille de match (manque le nombre de matchs de la sanction).

- Réserves irrecevables :

- La commission de discipline décide rejette la réclamation du club CRBEL OUTAYA ET maintient le résultat acquit sur le terrain.

**LE PAYEMENT DES AMENDES DES CLUBS DOIT
ETRE EFFECTUE DANS UN DELAI DE (30)
JOURS
SOIT AVANT LE 20/12/2016**

DJABOU M^{ed} LEKHAMISSI